

République Islamique de Mauritanie  
Ministère des Affaires Economiques et du Développement  
Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

----- CMAP -----

**Formation sur le système de Gestion des Ressources Humaines**

**Termes de référence**

**I. Contexte et justification :**

Les différents travaux de réflexion menés ces dernières années sur l'administration publique ont permis de mettre en évidence un ensemble de dysfonctionnements affectant la performance et l'efficacité générale des services publics. Parmi les problématiques qui ont été régulièrement soulignées, celle de la gestion des ressources humaines revient souvent et constitue une des questions récurrentes qui se pose à l'Administration et l'empêche d'être un levier satisfaisant de développement économique et social.

Partant de ce constat, l'Administration mauritanienne se devrait de promouvoir un système de gestion de ses ressources humaines intégrant les nouvelles normes et valeurs relatives à la gestion des ressources humaines en rapport avec les mutations du service public mauritanien. Il s'agira, en particulier de développer et mettre en œuvre une ingénierie de la gestion des ressources humaines centrée sur la valorisation de celles-ci et la satisfaction des exigences de qualité du service public.

Le CMAP, afin de contribuer à la réflexion sur ces questions, a fait réaliser, dans le cadre de son programme d'activités 2014, une étude sur la valorisation des ressources humaines de l'Administration, laquelle étude a permis de faire un état des lieux du système actuel de gestion des ressources humaines et de formuler des propositions sur les meilleures pratiques en la matière.

Dans le même esprit, le CMAP se propose, maintenant d'organiser une session de formation portant sur le système de gestion des ressources humaines de l'Administration Publique.

**II- Objectifs de la formation :**

En s'appuyant sur les résultats de l'étude menée par le CMAP sur la valorisation des ressources humaines dans l'administration publique, cette formation vise à présenter le cadre conceptuel, les principes et les méthodes de gestion des ressources humaines. Elle a pour objectif général le renforcement des capacités des acteurs concernés.

Plus particulièrement, les objectifs suivants sont assignés à cette formation:

- Présenter les pistes de valorisation des RH identifiées par l'étude ;
- Présenter les dispositifs juridiques et institutionnels encadrant la gestion des ressources humaines;
- Permettre l'appropriation des mécanismes de gestion prévisionnelle des ressources humaines;

**III-Durée de la prestation** : La durée de la présente formation est de deux jours.

#### **IV. Résultats attendus**

- les résultats de l'étude sur la valorisation des ressources humaines sont connus des gestionnaires des ressources humaines ;
- les dispositifs juridiques et institutionnels encadrant la gestion des ressources humaines sont mieux compris des acteurs concernés;
- les mécanismes de gestion prévisionnelle des ressources humaines sont assimilés par les gestionnaires des ressources humaines;

#### **V. Prestations demandées**

Afin de concrétiser ce projet de formation, il est attendu du consultant les tâches suivantes :

a) -*Préparer les supports de cours* : Outre le support Power Point qui servira d'outil de présentation des activités de la formation, le consultant fournira les documents suivants :

- un document de travail pré structuré devant servir à la fois de mémento de textes juridiques et de recueil de cas pratiques tirés du contexte local,
- et toute autre ressource qu'il jugera utile à l'accompagnement des participants à la formation

b) -finaliser le programme de la session selon la méthodologie adoptée par le CMAP,

c) - procéder à l'évaluation de la session ;

d) - Faire un Rapport à l'issue de la formation.

#### **VI - Public ciblé**

Cette formation, s'adresse en premier lieu, aux cadres du secteur public chargés du système de gestion de ressources humaines. Elle s'adresse également aux agents impliqués dans la gestion du personnel ou effectuant des tâches quotidiennes se rapportant à la gestion des ressources humaines.

#### **VII. Profil du consultant**

Pour les besoins de la présente formation, le CMAP entend recruter un consultant de niveau bac+5 et ayant le profil suivant :

- avoir une expertise satisfaisante en gestion des ressources humaines ;
- être suffisamment informé sur les réformes de l'administration publique en Mauritanie.